

# La statistique des entreprises en mutation

Base essentielle d'une évaluation réaliste de l'évolution économique de notre pays, la statistique publique des entreprises se trouve actuellement dans une situation paradoxale: d'un côté, la demande d'informations sur l'économie ne cesse de croître en ce domaine, et, de l'autre, les entreprises sont de moins en moins disposées à fournir les indications nécessaires. Ce paradoxe constitue un défi de taille pour la statistique publique et donc pour l'Office fédéral de la statistique (OFS). Celui-ci doit s'assurer que les analyses macroéconomiques reposent sur de solides bases statistiques, tout en réduisant le plus possible la charge administrative induite pour les entreprises. L'OFS utilise à cet effet toutes les options technologiques et organisationnelles.



Les entreprises fournissent les informations statistiques de base sur l'évolution structurelle et conjoncturelle de l'économie suisse. Cela implique un travail administratif considérable de l'avis des entreprises interrogées, bien que ces demandes ne représentent qu'environ 3% des tâches administratives réalisées pour les autorités. Photo: Keystone

## Pourquoi des enquêtes auprès des entreprises?

Les entreprises fournissent les informations statistiques de base sur l'évolution structurelle et conjoncturelle de l'économie suisse; les Comptes nationaux sont établis sur cette base. Les statistiques de la production et de la valeur ajoutée permettent une analyse approfondie, ventilée par branche. La statistique des prix est utilisée pour mesurer le renchérissement, ce qui permet de corriger les variations de prix en convertissant des valeurs nominales en valeurs réelles; les applications pratiques sont nombreuses, puisque les résultats obtenus constituent des bases de référence pour les négociations salariales, les clauses relatives à

l'indice des prix dans certains contrats, les tarifs et les rentes. Les statistiques de la vie active (recensement des entreprises, statistique de l'emploi, enquête sur la population active, statistique du chômage, etc.) constituent des informations de base indispensables en politique économique et de l'emploi. La statistique des salaires fournit des informations sur leur évolution et leur structure. L'enquête sur la structure des salaires constitue également une source d'informations déterminante pour l'exécution des mesures d'accompagnement concernant l'accord sur la libre circulation des personnes.

## Le point de vue des petites et moyennes entreprises

Selon le rapport du 5 novembre 2003<sup>1</sup> du seco sur le test de compatibilité PME «Les enquêtes statistiques auprès des petites et moyennes entreprises», les demandes d'informations statistiques impliquent un travail administratif considérable de l'avis des entreprises interrogées. Pourtant, ces demandes ne représentent qu'environ 3% des tâches administratives réalisées par les entreprises pour les autorités, selon un rapport de l'année 2003 du Conseil fédéral.<sup>2</sup>



**Lorenzo Cascioni**  
Vice-directeur,  
division Entreprises,  
Office fédéral de  
la statistique (OFS),  
Neuchâtel

1 [www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch); rubriques «Promotion de la place économique», «Politique PME», «Forum PME».

2 [www.seco.admin.ch](http://www.seco.admin.ch); rubriques «News», «Communiqués», «Mesures prises par la Confédération pour l'allégement administratif des entreprises».



L'Office fédéral de la statistique (en illustration) a consenti d'importants efforts pour mieux adapter son offre de statistiques aux besoins de ses clients, en mettant par exemple en place son portail statistique.

Photo: Keystone

Comment expliquer cette situation? Il est de fait que, selon les entreprises ayant participé au test de compatibilité PME, le volume de travail induit par la communication des données requises est parfois considérable. En général, les chiffres demandés ne s'obtiennent pas par un simple clic mais nécessitent des calculs et des travaux laborieux. Par ailleurs, la statistique ne représente pas, aux yeux de beaucoup d'entreprises, une contre-valeur directe pour la gestion de leur établissement.

### Des statistiques davantage orientées vers les besoins des clients

L'OFS a consenti d'importants efforts pour mieux adapter son offre de statistiques aux besoins de ses clients, en mettant par exemple en place son portail statistique. Celui-ci doit permettre aux entreprises de comparer leurs

propres chiffres avec les résultats globaux sans devoir faire de longues recherches. Afin de souligner l'importance de ce type d'information pour les entreprises, l'OFS produit par ailleurs depuis plusieurs années dans la statistique de la production et de la valeur ajoutée des notices utilisables par les entreprises et consacrées à leur branche.

La statistique révisée de l'hébergement constitue un autre exemple de l'adaptation de l'offre de l'OFS aux besoins des clients: depuis le début de 2005, les entreprises interrogées reçoivent chaque mois un résumé des informations qu'elles ont transmises à l'OFS le mois précédent; elles peuvent ainsi se situer par rapport à la moyenne suisse de leur catégorie. Les entreprises qui communiquent leurs données par Internet reçoivent également une réponse par voie électronique. Cette nouvelle manière de se positionner est appréciée par les entreprises en général, qui la jugent très utile.

### Éviter de charger inutilement les entreprises: un souci permanent

Les enquêtes courantes de l'OFS sont réévaluées régulièrement depuis longtemps, notamment dans le cadre de révisions effectuées selon des critères tels que:

- l'utilité de l'enquête;
- la nécessité de concentrer les questions sur l'essentiel (plutôt que sur le souhaitable);
- l'élaboration de questionnaires clairs et concis;
- la fréquence optimale des relevés (en cas de doute, p. ex., on préférera des relevés trimestriels plutôt que mensuels);
- la possibilité d'utiliser au moins en partie les données administratives existantes.

Ces révisions sont réalisées en collaboration avec les représentants des milieux économiques concernés (p. ex. dans le cadre de groupes d'accompagnement et d'experts). Il n'est souvent pas possible d'obtenir un résultat acceptable pour toutes les parties. Il faut par ailleurs concéder que les résultats de ces travaux ne sont pas toujours entièrement satisfaisants et que la recherche de solutions plus heureuses demeure une tâche permanente.

### Des projets destinés à décharger les entreprises interrogées

Les données statistiques des entreprises constituent une source d'informations indispensable à la réalisation d'analyses et de statistiques économiques. L'OFS *doit* pouvoir recourir à cette source pour remplir son mandat d'information. Il doit, ce faisant, utiliser les technologies modernes de l'information et de

la communication de même que des méthodes uniformes, tout en veillant à ménager les entreprises. Pour les décharger, il cherchera à tirer parti d'autres sources de données dans la mesure du possible. Outre ses efforts permanents pour éviter de charger inutilement les entreprises, l'OFS s'occupe actuellement en priorité des quatre projets suivants.

#### **Le projet eSurvey de relevé des données par Internet**

Le projet eSurvey a pour but de proposer via Internet une interface pour le relevé des données d'un nombre croissant de statistiques, grâce à une structure modulaire et à des éléments facilement adaptables correspondant aux spécificités de celles-ci. Les questionnaires seront remplis et gérés sur Internet; les indications introduites par les fournisseurs de données seront vérifiées à l'aide de règles de validation et les erreurs ou incohérences relevées apparaîtront directement à l'écran. Une fois validées, les données introduites seront enregistrées directement dans la banque de données du service d'enquête concerné. eSurvey répond au vœu émis par un nombre croissant d'entreprises de transmettre leurs données statistiques par voie électronique. Cette manière de procéder permet au fournisseur de données, une fois qu'il s'est familiarisé avec le système, de gagner en temps et en argent. Les services d'enquête profiteront eux aussi d'une production et d'une diffusion de données efficiente, ainsi que d'une meilleure qualité des données grâce à la validation en ligne.

#### **Le projet «Standard salaire suisse» pour une procédure de relevé unifiée**

Pour réduire la charge de travail que représente pour les entreprises la communication des décomptes de salaires aux autorités, la Suva et les caisses de compensation AVS des cantons et des associations ont développé ensemble une «procédure unifiée de communication des salaires (Pucs)», qui simplifie considérablement le décompte des salaires. Grâce à l'introduction de la Pucs, les entreprises ne traiteront plus qu'une fois les données salariales; celles-ci seront ensuite transmises par Internet aux services concernés.

L'OFS examine actuellement dans quelle mesure il lui serait possible de prendre part à ce projet. Le but est de réduire durablement la charge de travail que supportent les entreprises consultées en mettant en place une interface destinée à l'enquête sur la structure des salaires.

#### **L'utilisation de données scannées**

L'utilité de données scannées pour le relevé des prix sera évaluée dans le cadre de la révision de 2005 de l'indice suisse des prix à la con-

sommation. Il s'agit d'informations détaillées saisies à la caisse des magasins lorsque le code barre des articles achetés est scanné. En plus de décharger le personnel du commerce de détail de travaux de relevés statistiques, l'utilisation de telles données aurait pour avantages de fournir une base de données plus vaste et des données de meilleure qualité.

#### **L'utilisation de données administratives**

L'utilisation accrue de données administratives (p.ex. sur la TVA, l'AVS) constitue également un moyen important de décharger les entreprises. Il s'agit là d'un projet exigeant, car les registres administratifs sont orientés vers des fins administratives spécifiques et ne sont dans l'ensemble pas harmonisés. Il s'agit, d'une part, de résoudre un certain nombre de problèmes méthodologiques et techniques et, d'autre part, de tenir compte des conditions-cadres politiques, juridiques et formelles. En recourant davantage aux données des registres, on réduira le nombre de demandes d'informations statistiques, ce qui aura pour effet de décharger les entreprises et de réduire le coût de la statistique.

#### **L'application de l'accord bilatéral sur la statistique avec l'UE en perspective**

L'accord bilatéral sur la statistique entre la Suisse et l'UE (qui fait partie des Accords bilatéraux II) a pour but de garantir la comparabilité de l'ensemble des données statistiques économiques de la Suisse avec celles des pays de l'UE. De cette manière, on pourra connaître la position de la Suisse par rapport aux autres pays en termes d'évolution économique et de compétitivité. L'accord bilatéral exige de la Suisse qu'elle fournisse des informations supplémentaires en matière de statistiques économiques. L'OFS entend remplir cette exigence tout en n'augmentant que très légèrement – grâce aux mesures et projets prévus – la charge de travail induite pour les entreprises consultées. Il s'efforce par conséquent de recourir, dans la mesure du possible, à des indicateurs, à des données existantes émanant d'autres sources plutôt qu'à des relevés directs. ■